

La VOD et la TV de rattrapage sur la TNT

Soumis par Administrator
11-06-2010

La TNT va bientôt marcher sur les plates-bandes de la télé sur IP. La télévision numérique terrestre pourrait bientôt contribuer à fournir aux Français des services de vidéo à la demande (VOD) et de télé de rattrapage (catch-up TV), sans passer par Internet. La solution est techniquement opérationnelle. C'est ce que vient de démontrer l'opérateur de réseaux hertziens TDF, après une phase d'expérimentation menée depuis le mois de janvier 2010, en partenariat avec Arte, France Télévisions, NRJ12 et TF1.

« L'objectif était de fournir des contenus non linéaires aux téléspectateurs, en plus de la télévision classique », explique Muriel Sangouard, directrice grands comptes développement à la division Télé de TDF. Les tests, qui se sont terminés il y a quelques jours, ont permis de montrer qu'il était possible de télécharger des vidéos à la demande par le signal de la TNT. L'opérateur TV Numeric mène une autre expérimentation de ce type à Rouen et à Evreux.

50 foyers ont testé le service de TDF pendant plusieurs mois

Cinquante foyers ont participé au projet pilote de TDF. L'opérateur a mis à leur disposition un décodeur TNT spécial équipé d'un disque dur et donnant accès à deux services : de la vidéo à la demande (films, séries, documentaires, etc.) et de la télé de rattrapage.

Dans le cas de la VOD, les contenus vidéo sont préalablement téléchargés sur le disque dur du décodeur par le signal de la TNT avec un débit de 1 Mbit/s. Les chaînes ont accepté de fournir à TDF un peu de bande-passante du multiplex R6 pour mener les tests. Les téléspectateurs peuvent consulter ces vidéos une fois le transfert terminé, pendant un délai de 15 jours à un mois, avant que le catalogue ne soit renouvelé.

Un catalogue limité, sélectionné par les chaînes

Au choix : de la VOD ou de la télé de rattrapage

Le fonctionnement est différent pour la télé de rattrapage : le décodeur reçoit simplement des ordres d'enregistrement qui se déclenchent lors de la diffusion en direct des émissions. Aucune ressource spectrale supplémentaire n'est alors nécessaire.

Dans tous les cas, ce sont les chaînes elles-mêmes qui sélectionnent le contenu mis à disposition, dans la limite des capacités du disque dur — 250 Go lors des tests, soit environ 180 heures de vidéo. Selon le modèle envisagé aujourd'hui, la télé de rattrapage devrait être gratuite, tandis que la VOD a vocation à être payante.

« Ces services pourraient voir le jour très rapidement en fonction des ressources spectrales disponibles, indique Muriel Sangouard. Soit les chaînes nous cèdent un peu de bande-passante, soit le CSA attribue de nouvelles ressources pour les services multimédias à la demande, comme il a l'intention de le faire ». La responsable de TDF estime que le lancement pourrait avoir lieu dès 2011. A condition que la question des décodeurs compatibles soit elle aussi résolue (lire l'encadré).

Reste à savoir si ce service peut encore séduire les Français, en partie convertis à la télé sur l'ADSL et à ses services de VOD et de télé de rattrapage (MyTF1, M6 Replay, Canal+ à la demande, etc.) « Les solutions TNT et ADSL peuvent cohabiter, estime Muriel Sangouard. N'oublions pas qu'une partie de la population française ne dispose pas du triple play, soit par choix, soit par impossibilité technique. » Selon elle, le développement de nouveaux services sur la TNT est aujourd'hui une nécessité pour conserver son attractivité, face à la montée en puissance de la télé sur l'ADSL et bientôt sur la fibre optique.

La question des décodeurs en suspens

Le déploiement de services multimédias sur la TNT nécessite le développement de nouveaux décodeurs TNT. Deux stratégies sont possibles (et pas incompatibles). La première passe par les distributeurs de services TNT, comme

Canal+ et TV Numeric. Ces opérateurs pourraient développer leur propre offre associée à leurs propres décodeurs. Des solutions propriétaires en quelque sorte.

L'autre voie consiste à définir un standard commun à tous les acteurs du marché afin de commercialiser des décodeurs labellisés garantissant la compatibilité avec les offres de services du marché. Des discussions sont en cours pour concevoir des modèles hybrides capables de recevoir à la fois des données broadcast (par la TNT) et broadband (par l'ADSL ou la fibre optique). « Le développement de ces appareils est compatible avec un calendrier de lancement des services multimédias sur la TNT en 2011 », juge Muriel Sangouard.

source: 01.net

Ecrire un commentaire